



Passeport talent et changement d'employeur

Par **captcha**, le **06/03/2018** à **15:39**

Bonjour,

J'ai le passeport talent et un contrat CDI à Paris.

Je veux savoir si j'ai le droit de changer mon employeur actuel (je suis en poste depuis 4 mois)? ou il y a des restrictions?

Merci d'avance

Par **citoyenalpha**, le **07/03/2018** à **16:37**

Bonjour

tout dépend pour quel motif on vous a attribué le titre de séjour (Ex : salarié qualifié diffère d'emploi dans une entreprise innovante)

En tout état de cause vous devez respecter les conditions pour lesquelles votre titre de séjour vous a été accordé.

Restant à votre disposition

Par **captcha**, le **07/03/2018** à **20:39**

Bonjour,
citoyenalpha, je vous remercie pour votre réponse.
J'ai un visa "passeport talent jeune entreprise innovante" .
Merci de clarifier s'il y a une restriction pour changer d'employeur.